AR PREFECTURE

082-218201127-20200723-CM23072020_15-DE Regu le 24/07/2020

> DÉPARTEMENT TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT LE 23 juillet (23/07/2020)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 17 juillet, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS:

M. Romain LOPEZ, Maire,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, Mme Laureen GONZALEZ, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, Conseillers Municipaux.

ETAIT REPRESENTEE:

Mme Anne-Marie DUPONT (représentée par Madame Any DELCHER), **Conseillère Municipale**.

Madame MATALA est nommée secrétaire de séance.

15 – 23 juillet 2020

15. Election des représentants de la Commune au Centre de Formation des Apprentis (CFA)

Rapporteur: Monsieur LOURMEDE.

Considérant le renouvellement des conseillers municipaux,

Considérant que pour la Commune, la représentation à l'Assemblée Générale est de 6 membres parmi lesquels 2 siègeront au Conseil d'Administration.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1: de procéder au vote à main levée pour la désignation des délégués appelés à siéger assemblées générales et au conseil d'administration pour deux délégués.

Adopté à l'unanimité.

AR PREFECTURE

082-218201127-20200723-CM23072020_15-DE

Regu le 24/07/2020

ARTICLE 2 : après appel à candidatures, il est procédé au vote de six délégués au CFA (dont deux qui siègeront également au conseil d'administration,

A l'issue des opérations de dépouillement, les résultats sont les suivants :

Délégué n° 1 assemblées générales et conseil d'administration :

Se portent candidats : Mme Stéphanie GAYET et M. Robert DUPARC.

Nombre de votants :

33

- Suffrages exprimés :

33

Majorité absolue :

17

Ont obtenu:

Mme Stéphanie GAYET

27 VOIX

M. Robert DUPARC

6 VOIX

Mme Stéphanie GAYET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamée représentante de la commune au CFA (assemblées générales et conseil d'administration).

Délégué n° 2 assemblées générales et conseil d'administration :

Se portent candidats : M. Philippe GARCIA et M. Robert DUPARC.

Nombre de votants :

33

- Suffrages exprimés :

33

Majorité absolue :

17

Ont obtenu:

M. Philippe GARCIA

27 VOIX

M. Robert DUPARC

6 VOIX

M. Philippe GARCIA ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé représentant de la commune au CFA (assemblées générales et conseil d'administration).

Délégué n° 3 assemblées générales :

Se porte candidat : M. Soufiane ACHCHTOUI

A obtenu:

M. Soufiane ACHCHTOUI

27 VOIX

M. Soufiane ACHCHTOUI ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé représentant de la commune au CFA (assemblées générales).

Délégué n° 4 assemblées générales :

Se porte candidat : Mme Claudine MATALA

A obtenu:

Mme Claudine MATALA

27 VOIX

Mme Claudine MATALA ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamée représentante de la commune au CFA (assemblées générales).

AR PREFECTURE

082-218201127-20200723-CM23072020_15-DE Regu le 24/07/2020

Délégué n° 5 assemblées générales :

Se porte candidat : M. Jean-Christophe THIERS

A obtenu:

M. Jean-Christophe THIERS

27 VOIX

M. Jean-Christophe THIERS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé représentant de la commune au CFA (assemblées générales).

Délégué n° 6 assemblées générales :

Se porte candidat : M. Michel ALBERGUCCI

A obtenu:

M. Michel ALBERGUCCI

27 VOIX

M. Michel ALBERGUCCI ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé représentant de la commune au CFA (assemblées générales).

L'élection a donné les résultats ci-après :

ONT ETE ELUS REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU CFA:

- MME STEPHANIE GAYET
- M. PHILIPPE GARCIA
- M. SOUFIANE ACHCHTOUI
- MME CLAUDINE MATALA
- M. JEAN-CHRISTOPHE THIERS
- M. MICHEL ALBERGUCCI

DONT DEUX DELEGUES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CFA:

- MME STEPHANIE GAYET
- M. PHILIPPE GARCIA

Pour copie conforme

Moissac le 24 juillet 2020

Le Maire,

Romain LOPEZ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :